

1 jour (7h)



Public visé

Paie.
RH.
Juriste social(e).



Présentiel



Effectif

Min 4 / Max 12 personnes



Pré-requis

Aucun



Intervenant

Partenaires labellisés



Tarif

- En intra
1 300€ HT /jour
Hors frais de mission
- En inter
Nous consulter



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le contenu de la formation s'adapte aux besoins des apprenant(e)s grâce à l'expertise de l'intervenant. L'animation est basée sur des apports à la fois théoriques et pratiques, à partir de l'expérience et des connaissances des apprenant(e)s.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir ou renforcer la connaissance des conventions collectives OETAM & IC production et transformation des papiers et cartons
- Identifier et valoriser les différences entre les règles d'entreprise
- Élaborer une cartographie juridique de ces différences
- Connaître les erreurs à ne pas commettre et maîtriser les risques

Contenu de la formation

La rémunération de base

- Les minima conventionnels
- Les primes et avantages « usuels »

Les apprentis et contrats de professionnalisation

- Taux et assiettes

Les congés

- Avantage pécuniaire d'ancienneté OETAM
- Congés payés d'ancienneté TAM et IC
- Congés maternité & paternité

Prévoyance / Maintien de salaire / Retraite

- Montants/Taux
- Assiette de calcul
- Qui cotisait à l'AGIRC ?

Les représentants du personnel

- Les réunions paritaires de branche
- Le financement des activités sociales et culturelles CSE

La rupture de contrat de travail

- Assiette de calcul de l'indemnité de licenciement
- Taux, montant et majoration de l'indemnité
- Calcul de l'indemnité de non-concurrence

Les rémunérations supplémentaires (approfondissement selon les problématiques réelles des stagiaires)

- Le paiement des heures supplémentaires / des jours supplémentaires des forfaits jours
- L'augmentation « automatique » de salaire des IC
- Garantie de salaire en cas d'inaptitude
- La pause rémunérée (ouvriers)
- Dépassement de l'horaire normal (ouvriers)
- Dimanche et jours fériés (OETAM & IC)
- Médaille du travail (OETAM)
- Prime de pénibilité et d'insalubrité (ouvriers)
- Rappel pour travaux exceptionnels (OETAM)
- Remplacement de salariés (OETAM)
- Déplacements courts et de longue durée (OETAM/IC)
- Restructurations (OETAM & IC)

Évaluation

- Évaluation formative tout au long de la formation (exercices pratiques)
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Bilan de satisfaction des stagiaires
- Attestation de fin de formation